

*une parole partagée pour  
avancer contre la pauvreté*



## **Parlons-en!**

**Le(s) droits, la justice et la rue**  
**jeudi 13 Mars 2014**

**Prochaine rencontre:**  
**jeudi 10 Avril 10h00/12h00**

### **Les actualités de la rue**

Des participants nous informent des prochaines dates du collectif Morts De Rue. Un rendez vous est donné le 4 avril pour le nettoyage des carrés communs du cimetière du grand Sablon. Le rendez-vous est à 10h à Point d'Eau. Et en mars, toute personne intéressée peut aider à la construction de la Passerelle (objet commémoratif) à La Piscine.

En Mars c'est aussi la fin de la trêve hivernale, il y a encore peu d'information sur la suite, il semble que sur les 200 places d'hébergement d'urgence qui vont être fermées, 33 sur le département vont être pérennisées.

Une participante présente l'initiative de l'association Un Toutou, qui envisage de créer un relais d'hébergement pour les personnes avec chien.

*«Les droits, si vous ne les demandez pas, ils ne vous les donnent pas !»*

## Les référés liberté

Le référé-liberté est une procédure qui permet d'obtenir du juge des référés « toutes mesures nécessaires » à la sauvegarde d'une liberté fondamentale à laquelle l'administration aurait porté atteinte de manière grave et manifestement illégale.

Certaines personnes envisagent alors l'idée de faire des permanences pour en établir une plus grande quantité.

## Les permanences juridiques dans les maisons des habitants.

Ce service est gratuit pour les personnes qui entrent dans le cadre de l'aide juridictionnelle (accessible en fonction des ressources), il est possible d'obtenir un rendez vous pour un entretien rapidement.

Les avocats qui assurent les permanences ont une mission d'orientation et d'information.

Les critères de revenus sont : moins

## Les défenseurs des droits

Ils promeuvent et apportent de l'aide sur les droits individuels, ils permettent de répondre à des interrogations, éclairent des situations et interviennent comme intermédiaires pour parvenir à des règlements amiables. Mais ils ne s'occupent pas de tout, ils peuvent être appelés sur des questions de discrimination, de dysfonctionnement d'un service public amenant à une situation d'injustice.

Ce moyen d'action semble fonctionner pour le DALO.

En 48 h seulement le tribunal peut traiter la demande mais cela nécessite en général l'accompagnement d'un avocat.

Dans d'autres villes ce type de recours est déjà mis en place et a fait ses preuves mais à Grenoble il n'a pas encore été mis en action.

de 920€/mois pour avoir la totalité de l'aide et au delà, l'aide est partielle, proportionnée au montant du revenu.

Les consultations juridiques durent en moyenne 20 minutes, certains participants considèrent que c'est trop court pour expliquer sa situation et ses problèmes quand on a un parcours de vie atypique.

## Non recours et sous exploitation des dispositifs

De nombreux participants évoquent le fait que les dispositifs d'aide gratuits semblent être « sous utilisés » par rapport aux nombreuses personnes qui pourraient y avoir recours.

Certains participants regrettent que

l'objectif de la sortie de rue ne soit pas assez pensé et mis en œuvre dans ces structures, d'autres évoquent la saturation du personnel ou son manque d'information et de formation juridique.

## Vers un collectif d'accès aux droits ?

En réaction à ce défaut d'accès aux droits, les participants ont proposé de se réunir une prochaine fois pour creuser la question et voir ce qu'il est possible de mettre en place localement.

La loi Dalo est utilisée dans beaucoup d'autres villes en France mais il semblerait qu'à Grenoble les travailleurs sociaux aient des difficultés à s'en saisir.

Une personne présente l'idée du guichet unique pour les bénéficiaires du RSA, qui regroupe l'ensemble des démarches. Un guichet unique pour les gens de la rue serait probablement une solution.

La date du 13 Mai a été retenue pour approfondir la question, cela se passe à La Piscine, Fabrique de solutions pour l'habitat.

Les prochains rendez-vous:

**Jeudi 10 Avril 2014: Parlons-en**  
10h00/12h00, Maison des Habitants Centre Ville,  
2 rue du Vieux Temple, Grenoble

**13 Mai 2014: réunion «Dalo» à la Piscine**

13, rue du Tremblay, Échirolles

<http://www.fabriquedesolutions.net/>

**jeudi 24 Avril 2014: Réunion du collectif Mort De Rue**

12h30/14h00, Point d'Eau, 31 rue Blanche Monier, Grenoble

[mortdelarue.grenoble@gmail.com](mailto:mortdelarue.grenoble@gmail.com)

«Pour un routard, en 20 minutes on ne peut pas expliquer notre cas»

«Ne pas baisser les bras !»

«Si vous avez des droits, faut pas s'en priver»

«On risque quoi quand on ouvre un squat ?»

«Sans le droit on ne peut rien»

«Pour un problème avec les vigiles de la CAF, peut on voir le défenseur des droits ?»

